

PARISOT 81

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de PARISOT 81

MAIRIE DE PARISOT

81310 ISLE-SUR-TARN

Au Conseil Municipal

— 8 JUILLET 1981 —

Impôts 1982. — Le Conseil décide à l'unanimité le maintien en 1982, des bases de calcul de l'impôt de 1981.

Porcherie de PEYROLE. — A la suite de l'enquête publique ouverte à la mairie de Peyrole, le Conseil ne voit pas d'inconvénient à l'extension de la porcherie exploitée par le G.A.E.C. du Fédilé.

Vote express ALBI-TOULOUSE. — Avis défavorable est donné au projet de cette liaison routière prévue à l'origine avec une seule voie à deux directions non clôturée et sans détermination de passages dénivelés pour les chemins de franchissement.

Personnel Municipal. — Le Conseil étudie la situation de divers employés rétribués par la Municipalité susceptibles d'être promus à l'ancienneté à un échelon supérieur.

Terrain de Sports. — Ce terrain situé à la sortie du village en bordure de la route de Lavaur sera prochainement nettoyé.

— Le Conseil décide d'aménager pour le jeu de pétanque le terrain situé entre le lavoir et le ruisseau de Parisot.

Bâtiments. — Une réunion commune sera tenue avec le Conseil Paroissial de

A toi ! Parisot...

*ENTEND ce soir, le vent fredonne
La valse lente de l'automne
Des longues terres monotones...*

*As-tu rentré le blé, le join
Pour que les hommes fassent leur pain
Et que les bêtes mangent à leur faim.*

*Adieu l'été, bientôt l'hiver,
Les femmes repaissent les pull-overs
Puisque les cœurs battent à l'envers.*

*Il n'y a plus que les vendanges,
Les stocks de paille sous les granges
Et le gazouillis des mésanges.*

*Vois comme ce soir l'été se meurt,
Ce souffle au loin qui déjà pleurt...*

*Passé que la « VIE » soit sans heurt !
ENTEND ce soir, le vent fredonne
La valse lente de l'automne*

*Sur ton village d'autochtones...
ADICIAS PARISOT !*

Alain THEMOT

Nous remercions bien vivement M. Alain THEMOT pour le beau poème qu'il a dédié à PARISOT ou il a choisi de vivre « Al Bosc del Noi », dans sa maison qu'il a tenu à appeler « du Hilbou de Brel » en hommage à son ami Jacques BREL, l'un des plus purs de nos poètes.

Parisot pour arrêter les modalités des travaux à effectuer à l'Eglise.

Réserves foncières. — Le Conseil prend connaissance des mesures destinées à aider les communes désireuses d'améliorer leur équipement collectif et décide de s'informer plus en détail sur cette possibilité.

Voirie. — Le Conseil Général vient d'accorder une subvention sur le montant des travaux prévus pour le chemin du « Castelias » et celui des « Parets à la Vernerie ».

— Par ailleurs le Conseil étudie le devis des travaux à effectuer sur la voie communale n° 10 et sur le chemin rural du « Breil » pour un total de 85.377,00 Francs.

— 6 OCTOBRE 1981 —

Compte Administratif 1980. — Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 1980 qui se solde par un excédent de recettes de 97.285,81 Frs.

Transfert de crédits. — Pour clore la gestion 1980 des crédits inemployés sont supprimés et transférés sur différents autres chapitres du budget.

Budget supplémentaire 1981. — Il est voté à l'unanimité et se solde en recettes et en dépenses à une somme de 233.476,00 Frs.

F. E. O. G. A. — Le Conseil Municipal approuve la 2ème tranche de travaux à entreprendre sur la voirie rurale du titre du programme du F.E.O.G.A.

Cantine scolaire. — L'achat d'une cuisinière à mazout est décidé pour remplacer celle qui actuellement en service est dans un état particulièrement déféctueux.

Locaux scolaires. — Le système actuel de chauffage des deux classes des grands et moyens sera remplacé par des radiateurs électriques après une mise en place d'une isolation convenable des deux pièces. Le devis présenté est accepté par le Conseil.

W. C. scolaires. — M. le Maire est chargé de contacter un artisan pour étudier la possibilité d'aménager des W.C. à l'intérieur du bâtiment scolaire.

Autoroute. — La Commission d'Enquête assignée pour étudier les conditions de réalisation de la voie rapide ALBI-TOULOUSE a remis son rapport dont M. le Maire commente les points principaux.

Adduction d'eau. — Les travaux d'adduction d'eau sur une partie du territoire de la commune nécessitent une coupe de bois sur une parcelle de la propriété KESLACY. Le Conseil ne voit aucun empêchement à la réalisation de ces travaux et décide d'attribuer aux personnes âgées nécessiteuses le bois de chauffage qui sera récupéré.

— 19 NOVEMBRE 1981 —

Voirie. — Avec l'aide financière du F. S. I. R. (Fonds Spécial d'Investissement Routier), le Conseil Municipal décide de réviser, dans le programme de 1982, des travaux de remise en état de la voie communale n° 16 de la Vernerie au Chemin d'Albi.

Goûter des Anciens. — Comme tous les ans, la Municipalité de Parisot offrira, au mois de janvier 1982, un goûter à tous les anciens de la commune

Cantine scolaire. — Pour l'année civile 1982, le prix du ticket-repas à la cantine scolaire sera fixé à 5 frs.

Divagation des chiens. — Sur instructions de M. le Préfet, des mesures seront prises pour empêcher la divagation des chiens sur le territoire de la commune et pour limiter au maximum les incidents, les accidents et les dégâts que peuvent causer les chiens errants.

Ordures Ménagères. — Les divers appareils à la discipline et à la bonne volonté n'ayant pas été entendus par de nombreux usagers de la décharge municipale, le Conseil Municipal envisage de procéder à la clôture du terrain départagé qui ne sera ouvert que deux jours

Bonne Année !

LE MAIRE

et les Conseillers Municipaux

de PARISOT

présentent à tous les habitants de la commune ainsi qu'à leur famille,
LEURS VŒUX LES PLUS SINCÈRES
de Santé, de Bonheur et de Prospérité pour 1982

Noces d'Or

par semaine si les consignes déjà données dans l'intérêt de tous ne sont pas respectées.

— 3 DECEMBRE 1981 —

Eglise de Parisot. — Au début de la réunion le Conseil Municipal reçoit les membres de l'Association Culturelle de la Paroisse de Parisot pour étudier les travaux de réparation à effectuer à l'Eglise.

La Municipalité financera les travaux concernant le gros-œuvre. L'Association culturelle assurera la remise en état complète de l'installation électrique.

Carrefour dangereux. — Le Conseil Municipal insiste auprès des autorités compétentes pour que des travaux soient rapidement entrepris pour remédier aux risques d'accidents qui peuvent être tragiques au carrefour dit « de la Pierre plantée ».

DISTINCTION

Nous relevons avec plaisir dans la dernière promotion du Mérite Agricole, le nom de notre compatriote Georges VISTE nommé au grade de Chevalier.

Nous lui adressons nos cordiales et très sincères félicitations pour cette distinction amplement méritée qui vient récompenser la compétence professionnelle de Georges VISTE et son activité au sein des organismes de défense des agriculteurs.

LES GRILLADES

Le nombre de convives qui assistent au désormais traditionnel « repas-grillades » du Conseil Municipal augmente chaque année. Nous étions moins de 130 en 1977 et plus de 240 en 1981 (sans compter les enfants de moins de 14 ans).

Voilà la preuve du succès que cette soirée amicale rencontre chez nos compatriotes, leurs parents et leurs amis qui, en plus d'un repas copieux et de qualité, apprécient la gaité d'une ambiance cordiale et l'entrain d'un orchestre intangible qui parvient à satisfaire les danseurs de tout âge.

C'est dans le cadre de la salle des fêtes que ce repas-grillades s'est déroulé cette année pour la première fois. Il fut parfaitement réussi et, même les plus « difficiles » se retirèrent enchantés.

Mais nous ne voulons pas passer sous silence le léger flottement qui se produisit au début et qui exigea tout le dévouement, le dynamisme et l'esprit d'initiative de l'équipe municipale, qui a failli être surprise par le nombre excessif d'inscriptions de la dernière heure. Plusieurs conseillers, réputés pour leur excellent appétit furent même contraints de manger « avec une fronde ».

Dans son allocution de bienvenue, notre Maire évoqua cette « bavure » et souligna très nettement la responsabilité des personnes (bien trop nombreuses cette année) qui laissent passer la date limite d'inscription, bouleversent les prévisions dans tous les domaines : achat de denrées, installation des tables etc...

En 1921, le 21 septembre, Germain BÈS épousait Salvina CAUSSE à VINDRAC.

Cet événement, capital dans la vie d'un couple devient un souvenir plus émouvant encore lorsque, 60 ans après, les époux, toujours aussi unis, fêtent l'anniversaire de leur mariage au crépuscule d'une vie dont ils ont partagé aussi bien le poids des peines que la joie des moments heureux.

Le 6 septembre dernier, M. et Mme BÈS célébraient leurs Noces d'Or entourés de leurs enfants. Mme Antoinette FUENTES, Mme Yvon VALAX et M. Maurice BÈS, de leurs nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants et d'une foule d'amis venus à La Rouquette leur témoigner leur profonde amitié.

Au cours du vin d'honneur offert à tous, notre Maire, M. ESCUDIE lut un texte du poète C. F. RAMUZ, parfaitement choisi pour la circonstance dont les termes, d'une touchante sensibilité allèrent droit au cœur de toute l'assistance.

En remerciant à M. et Mme BÈS nos plus amicales félicitations et nos sentiments de sympathie, nous reprendrons les dernières phrases de ce poème en prose que RAMUZ a dédié à tous les couples unis :

« ...Mets-toi à côté de moi et puis regarde car c'est le temps de la récolte.

et risquent par leur négligence ou leur sans-gêne, de gâcher la soirée de la grande majorité des participants inscrits en temps opportun.

Nous espérons vivement qu'en 1982, ces causes de flottement seront évitées grâce à la bonne volonté de tous.

Cela dit, répétons que tout le monde fut satisfait du repas du 8 août et il convient de remercier, non seulement les organisateurs, mais tous les aides bénévoles qui s'associèrent aux préparatifs et à la remise en ordre de la salle avec des remerciements tout particuliers pour Mme et M. DORIO grâce à qui nous avons pu disposer de toute l'eau nécessaire, y compris l'eau chaude pour le café.

Le bal qui clôture la soirée permit d'apprécier le talent et l'entrain de la charmante VALÉRIE et de notre ami Guy BUZOLIN dont le dynamisme bien connu semble décuplé depuis qu'il est devenu papa d'une belle petite fille prénommée MAGALI qui fait la joie de sa grand-mère paternelle Mme Raymonde BUZOLIN et des grands-parents maternels, M. et Mme André FRANÇ.

Signations en terminant le succès remporté par la tombola organisée pour la première fois cette année avec, comme premier lot un magnifique jambon.

Le Conseil Municipal de Parisot remercie tous les participants à son repas-grillades de 1981 et leur donne rendez-vous ainsi qu'à leurs amis en Août 1982 pour une nouvelle soirée d'amitié et de bonne humeur.

Mets-toi contre moi. On ne parlera pas ; on n'a plus besoin de rien se dire. On n'a besoin que d'être ensemble encore une fois et de laisser venir la nuit dans le contentement de la tâche accomplie ».

Voyages

Le 19 juillet, un groupe du 3e âge et d'anciens combattants de Parisot ainsi que M. Escudie, notre Maire, étaient invités à se joindre aux Anciens de Lavour pour participer à un voyage dans les Pyrénées.

De bon matin nous traversons Toulouse vers Foix. Le col de Puymaurens et la descente vers Bourg-Madame. Nous franchissons la frontière à Puigcerda où nous faisons quelques achats et prenons le repas de midi.

Au retour c'est la visite du four solaire d'Odello, à Font-Romeu, celle de l'Ecole Olympique où nous assistons à un concours hippique, puis nous reprenons la route de Parisot par la citadelle de Mont-Louis, Formiguières et la Vallée de l'Aude.

Le 23 août, notre voyage en Aubrac débute vers 5 h du matin. Nous prenons la route pour Rodez avec un court arrêt à Bozouls et le petit déjeuner à Espalion.

Le car nous conduit ensuite vers les Monts Aubrac par St Côme. Tout le long de la route nous avons pu admirer les magnifiques troupeaux d'élevage et les immenses pâturages. C'est ensuite Aubrac et un arrêt au très agréable village de Nasbinals. Nous traversons St Chély d'Apcher en Lozère et nous prenons le repas de midi à l'Hôtel du Viaduc à Garabit.

Et c'est le retour par la magnifique vallée de la Truyère, Chaudes-Aygues, un arrêt à Laguiole, pays de la courtelleterie, Espalion, Rodez et enfin Parisot, terminus d'un voyage qui a enchanté tous les participants.

Cantine Scolaire

Il est rappelé aux familles des élèves prenant leur repas à la cantine scolaire que la note qui leur sera remise au moment du départ en vacances de Noël, doit être obligatoirement réglée avant le 28 DÉCEMBRE 1981.

Les recettes et dépenses de la cantine concernent le budget de la commune placé sous le contrôle de la Perception. Il est donc indispensable que les repas pris jusqu'au 18 décembre soient réglés avant la fin de l'année 1981 au moyen des tickets de couleur VERTE.

Ces tickets n'auront plus aucune valeur dès le 1er janvier 1982 et ne pourront être acceptés par le secrétariat de la Mairie qui, nous le rappelons doit rendre ses comptes et les tickets livrés jusqu'au 18 décembre AVANT le 31 DÉCEMBRE 1981.

Les parents concernés ont donc le plus grand intérêt à venir régler les derniers repas pris à la cantine et cela dès les premiers jours des vacances de Noël.

Bienvenue...

— à M. et Mme Jean-Jacques GIROT qui résident depuis peu dans notre commune à La Forêt avec leur jeune enfant ;
— à Mme FRAUCIEL qui s'est installée dans sa maison de La Cruzette récemment restaurée ;
— à M. et Mme Alain URBAIN et à leurs quatre jeunes enfants, au Presbytère ;
— à M. et Mme Philippe DELECLUZE qui ont succédé à M. et Mme Santa-Maria à Clèdes ;
— à M. et Mme Didier MONTMESSO installés au village dans la maison de M. CASSE.

— à M. Alain de GARY et à sa famille qui s'installent depuis peu à Gratielauze-Bas où ils ont acquis la maison de M. PÉLISSIER.

A toutes ces familles qui ont choisi de vivre dans notre village, nous souhaitons une bien cordiale bienvenue en espérant qu'il se plairont longtemps à Parisot.

AU COMITÉ DES PARENTS DU CONSEIL D'ECOLE

Les élections se sont déroulées le samedi 14 novembre :
Ont été élus les candidats de la F.N.C.P.A. (ex-Fédération Corneç) :

Titulaires :
Mme CHADEBEC
M. DOUVÈRE
M. Didier VALAX

Suppléants :
Mme de MONTLEAU
M. PRADELLE
M. LOUCHET

Un pourcentage voisin de 88 % des votants par rapport aux inscrits est remarquable et témoigne du grand intérêt que les familles de Parisot attachent à l'école de notre village.

UN INCENDIE

Les pompiers de Lisle s/Tarn et de Gaillac furent appelés dans la nuit du 7 au 8 Septembre pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans une dépendance de la maison de M. Larroque à JANICOU et qui menaçait de s'étendre aux appartements d'habitation.

Ceux-ci purent être protégés mais la remise-garage fut entièrement détruite ainsi que le matériel professionnel qu'elle abritait.

Les dégâts très importants étaient, heureusement couverts par une assurance.

VANDALISME

Les voleurs ont opéré à Parisot au cours des derniers mois. Ce sont d'abord les tomates de M. Choisi qui ont disparu, puis, une autre nuit, les plus grosses carpes du bassin du lavoir.

Même le cimetière n'a pas été respecté. Il faut être particulièrement méprisable pour voler les pots de fleurs qui sont déposés sur les tombes en souvenir de nos morts.

Des individus indélicats ont cependant osé accomplir ce geste de vandalisme en dérochant de nombreux vases dans notre cimetière.

Nous voulons penser que ces vols qui ont provoqué l'indignation de tous, ont été commis par des étrangers à Parisot.

Notre Joies...

carnet rose

Notre collègue et ami Denys MIQUEL et son épouse Monique sont, depuis le 27 juillet, les heureux parents d'un superbe garçon, Nicolas qui partagera bientôt les jeux de sa sœur Sandrine et de son frère Lionel.

Le 12 août, c'est un petit Julian EDH-TALLY qui venait égayer le foyer d'Evelyne, fille de nos compatriotes M. et Mme Louis MARY de Borio Grando.

Le 7 septembre, Rose-Marie et Jacques COLS offraient une petite sœur, Maricelle à leur fille Carme.

La naissance, le 1er Novembre, d'Hélène NOUVELLON apportait une grande joie au foyer de Philippe et Michelle, germaine et fille de nos amis M. et Mme VISTE de Napqèsse.

Enfin, le 12 novembre, le « Hibou de Brel », de Bosc del Naï accueillait un beau petit garçon, Lény, fils d'Elisabeth et d'Alain THÉMIOT.

Nous partageons la joie des heureux parents et grands-parents et nous souhaitons aux bébés qui viennent d'ouvrir leurs yeux à la vie, une existence pleine de jours roses, de joies et de bonheur.

carnet blanc

Le 27 Juin 1981 dans notre mairie, était célébré le mariage de François ANTONA, de Lisle-sur-Tarn avec Coroline GALLEGO, des Tabors.

Le 25 juillet, Daniel RIVIÈRE, ouvrier à la S.N.C.F., domicilié à Couffrou-leux, épousait Raymonde DELMAS, de La Grange.

A l'occasion de ces deux mariages des quêtes ont été faites au profit de la Coopérative Scolaire de Parisot.

Avec nos remerciements pour ces dons généreux, nous adressons nos vœux bien cordiaux de santé et de bonheur aux jeunes époux.

A VEC LE PÉTAN-CLUB

Septembre et l'OUVERTURE, Octobre et les VENDANGES, Novembre et ses FRIMAS etc... voilà bien des raisons qui contraignent les pétanqueurs à la sollicitude. De là à identifier les fringants amants de « FANNY » à des marmottes il n'y a qu'un pas qu'il ne faut surtout pas franchir. En effet, dans le calme et avec lucidité le Pétan-Club tire les enseignements de sa première saison et prépare son « An Deux ».

Le 24 Octobre, afin de mettre un peu de baume au cœur des finances, les pétanqueurs avaient invité H. BIGUES et son orchestre. 260 personnes venues d'un peu partout répondirent aussi à l'invitation.

Le compte du pétan-club, tristounet, jusque là, s'en trouva plus à l'aise ou, moins à l'étroit. La soirée fut une réussite et cela aussi, faisait partie de l'objectif des organisateurs.

... nos peines

Le 5 août 1981, nous apprenions avec une grande peine le décès à Gaillac, de M. René BOUNHIOL, père de Madame ESCUDIE, épouse de notre Maire.

Son amabilité et son visage souriant resteront longtemps présents dans la mémoire des habitants de Parisot qui étaient venus en très grand nombre se recueillir près de son cercueil dans l'église de Lisle-sur-Tarn et apporter à M. et Mme Aimé ESCUDIE et à leur famille le témoignage de leur sincère et profonde sympathie.

Le 20 août, décédait à « La Batisse », Mme Françoise AUZIAL, mère d'Elise Pélissou. Ses obsèques avaient lieu à Loupiac en présence de tous les amis venus apporter à Paul et à Elise Pélissou le reconfort de leur amitié.

Le 9 septembre, dans une clinique de Toulouse, Mme Volérie ROQUES de Rieuvignat, décédait des suites d'un accident survenu quelques jours plus tôt. Elle repose désormais dans le cimetière de L'Union, près de TOULOUSE dans le caveau familial.

Le 6 octobre, Germain DELLAÇ, était enlevé à l'effraction de son épouse et de la famille de notre ami et collègue Paul JASSE. Il ne comptait que des amitiés à Parisot où sa gentillesse et son heureux caractère lui avaient attiré toutes les sympathies et c'est avec tristesse que tous ceux qui l'aimaient se sont recueillis auprès de son cercueil dans le cimetière de Ste Sigolène, à deux pas de sa maison.

Jean-Joseph BRESSOLLES, beau-père de Mme Simone PRATVIEL, secrétaire de mairie à St Gauzens mais toujours attachée à PARISOT où elle est née, a été inhumé dans notre cimetière le 6 août dernier entouré des nombreux amis de notre commune et de celle où il s'était fixé.

A toutes les familles affligées par le deuil et la perte d'un être cher, nous ferons à renouveler l'expression de nos sentiments de sincères condoléances et de très profonde sympathie.

L'assemblée générale étant fixée au mois de Janvier, il serait inopportun, aujourd'hui, d'y aller plus avant dans nos commentaires. Cependant, qu'il nous soit permis de divulguer que, pour la prochaine saison, nous avons, déjà, enregistré une signature qui nous réjouit, c'est celle de ...Nicolas MIQUEL dont les connaisseurs disent qu'il a de la graine de champion... Bienvenue Nicolas.

AU REVOIR

— à Mme Augustine PAUZIE qui avait passé de très longues années de sa vie à PARISOT et qui réside désormais à Gaillac auprès de deux de ses filles.

— à M. et Mme SANTAMARIA qui ont cessé d'exploiter leur propriété de Clèdes et se sont retirés à Ste QUITTERIE en attendant d'occuper leur maison de COUFFOULEUX en voie d'achèvement.

PARISOT D'ARTRESPOIS

Dans les précédents numéros, nous avons essayé de retracer la vie d'hier de notre commune : d'abord la construction de l'Ecole, ensuite celle de la Mairie, puis le Parisot d'il y a cent ans. Connaître son village est un sujet captivant et, quoique modeste, notre petit journal local nous offre l'occasion de vous faire profiter de nos recherches.

Aussi, espérant que cette rubrique vous plait, nous continuons par une étude sur la motivation de la construction de l'Eglise Saint-Jacques de Parisot.

L'EGLISE

Certes, ce n'est pas un monument classé. C'est simplement un édifice public très important aux formes hardies. Nous savons qu'elle est de construction relativement récente : un peu plus de cent ans d'après les archives, et qu'elle fut construite assez vite en moins de deux ans.

Voici le texte concernant la cérémonie de bénédiction et de pose de la première pierre par l'abbé GAUBERT :

« L'an mil huit cent soixante quatorze « et le neuf du mois de février, jour mé- « morable de l'Adoration pour la paroisse « de Parisot, a été bénite et placée la « première pierre de la nouvelle église « de Parisot, en présence de M. le Maire « Jean-Pierre RIEUGNIÉ et de tout son « Conseil Municipal, du Président de la « fabrique Joseph BOUNHIOL et de tous « les autres marguilliers, d'un nombreux « clergé, les curés des environs, de « M. l'architecte RIVES, de l'entrepre- « neur PÉLISSOU et d'un nombre con- « sidérable de paroissiens ».

Sur une autre délibération du 2 janvier 1876, il est fait mention « de la vente de deux terres labourables, l'une provenant de l'ancien cimetière de St-Exupéry et l'autre dite « du purgatoire », vente rendue nécessaire pour l'achat du mobilier de la nouvelle église qui vient d'être construite ». Donc date.

Mais elle ne sera officiellement bé- nite que le 8 novembre suivant par Mgr l'Archevêque Etienne-Emile RAMADIE entouré d'un très nombreux clergé. Toute la commune a assisté à cette cé- rémonie ; le sacrement de confirmation a été donné aux enfants de Parisot et de St Maurice de Peyrole.

Tout cela, en soi, peut paraître banal. Plus de 105 ans ont passé : un peu plus d'un siècle. Pourtant je me rappelle, étant tout jeune, avoir connu la person- ne qui scella la croix au Sommet du clocher celle qui devait tomber foudroyée un soir d'orage, c'était M. Joseph POU- JADE, charpentier à Parisot.

A propos du scellement de la croix, une légende fut brodée là-dessus. L'ou- vrier maçon de l'entreprise préposé à cette opération (celui qui avait terminé de construire la flèche du clocher ou l'un de ceux qui y avaient participé) au- rait, paraît-il, refusé de remonter les 37 mètres d'échafaudage, pris soudaine- ment de vertige ou de ce que, tout sim- plement, nous appelons de nos jours « la trouille ». Cela devait se passer devant une multitude de badauds et sans doute pas mal de discussions et de quolibets.

Devant le refus catégorique de cet ou- vrier, on aurait alors demandé un vo- lontaire parmi l'assistance et voilà pour- quoi M. Joseph POUJADE, étant réputé insensible au vertige, fut volontaire pour cette tâche et pour le bien de la commune.

Essayons maintenant, après l'analyse et l'étude des faits, de savoir le pour- quoi de la construction d'une église neu- ve et les diverses tractations qui ont précédé sa construction.

— Où construire ? c'est le choix déli- cat de l'emplacement.

— Comment ? Plusieurs architectes sont cités. Lequel va avoir l'approba- tion ? Celui du curé qui est architecte à l'archevêché ou celui du Conseil Muni- cipal, ou celui proposé par le Préfet qui supervise le tout mais ne paye pas ?

— On fait ou on ne fait pas ? Et une fois fait, des différends un peu cloche- mellesques interviendront entre le Maire et le Curé.

Ce sont toutes ces anecdotes vécutés que nous allons essayer de résumer sans en enlever l'essentiel.

POUROUOI UNE EGLISE NEUVE ?

Voici le texte d'une lettre du Conseil de fabrique de Parisot adressée au Maire le 14 avril 1844 :

« Les membres du Conseil, désirant re- médier autant qu'il est en eux à l'insuffi- sance de l'Eglise, reconnue depuis long- temps par les habitants qui, divisés au- trefois en 3 paroisses ont été réunis en une seule paroisse dont la population s'est accrue depuis considérablement. De plus, l'Eglise de Parisot se trouvant à portée des autres paroisses voisines, cela attire aux offices une affluence considérable de personnes étrangères à notre paroisse, ce qui ne contribue pas peu à rendre encore plus insuffisante notre église, ce qui nuit singulièrement à l'exercice du culte.

Par ces motifs, le Conseil de la fabri- que prie instamment le Conseil de la

ARTRESPOIS

C. U. M. A.

A la suite d'une réunion, qui s'est te- nue en Septembre, une C. U. M. A. a été créée qui concerne les communes de Parisot, de Montans et de Peyrole.

Le Bureau a été ainsi constitué :

Président : Denys MIOUËL.

Vice-Président : Hubert BIRBES.

Secrétaire : Joël HOUJDAYER de Mon- tons.

Trésorier : Michel RIBOURTOUT de Peyrole.

NOEL A L'ECOLE

Cette année encore, le Père Noël viendra apporter aux enfants de notre école de magnifiques jouets.

Nos élèves ont préparé à son inten- tion et à celle de leurs parents et des amis de l'école une agréable matinée récréative avec des chants, des danses, des divertissements.

Rendez-vous à l'école le vendredi 18 décembre à 14 h.

Un vin d'honneur sera offert après la matinée récréative.

commune de pourvoir à l'agrandisse- ment de ladite Eglise en construisant trois chapelles dont le plan lui sera sou- mis. Dans le cas où cette réparation se- ra faite en régie, la fabrique offre volon- tiers d'y contribuer en fournissant une certaine quantité de bois de construc- tion et autres matériaux qu'elle a à sa disposition dont la valeur peut être por- tée à trois cents francs et au-delà.

Le Conseil de fabrique prie encore le Conseil de la commune de rétablir le plus tôt possible la clôture du cimetière dont les murs en terre ont été dé- molis par les pluies excessives de cette année ».

Le 30 mars de l'année suivante, deuxiè- me lettre encore plus pathétique repre- nant les mêmes thèmes et qui se termi- ne ainsi :

« ... Considérant 3 % :

Que l'Eglise de Parisot est dans un tel état d'humidité que souvent on ex- pose sa santé en assistant aux offices, considérant 4°) :

Que l'Eglise et le cimetière se trou- vent situés dans un bas-fonds tellement traversé en tous sens par les sources d'eau qu'on ne peut en aucune maniè- re entreprendre d'assainir l'une et l'aut- re sans s'imposer à de très grands frais inutilement

Pour ces conditions, le Conseil de fa- brique adopte à l'unanimité le projet du Conseil Municipal qui est de transférer l'église et le cimetière en un lieu plus sain et d'agrandir l'un et l'autre, et vou- lant autant qu'il est au pouvoir de la fabrique, contribuer à la réparation, vote la somme de mille francs payable en deux ans à dater du jour de l'adjudica- tion des travaux pour venir au secours de la commune dans le cas et à la con- dition qu'elle fera exécuter le plan qu'elle a fait dresser par M. HUGONNET, ar- chitecte à Gaillac ».

(à suivre)

A.E.

GOUTER DES ANCIENS

Le traditionnel goûter offert aux An- ciens de la commune avec un Loto gra- tuit, aura lieu un dimanche après-midi fin janvier ou début février 1982.

La date exacte sera fixée avec l'ac- cord du club du 3e âge et précisée en temps utile.

A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Au cours de sa dernière assemblée Gé- nérale, l'A.P.E. de notre école a élu son bureau pour l'année scolaire 1981/82 :

Présidente : Mme SZARINDAR Jacque- line ;

Vice-Présidents : Mme MAUREL Fran- cine - M. VALAX Didier ;

Trésorière : Mme PELISSOU Aline ;

Secrétaire : Mme de MONTLEAU Ma- rie-Claire.

● NOUBLIEZ PAS... que le LOTO de l'A.P.E. aura lieu dans les salles habi- tuelles SAMEDI 9 JANVIER 1982, à 21 h.